

**Procès-verbal**  
**de**  
**l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2022**  
**du**  
**Comité Départemental de tir à l'arc de Seine-Saint-Denis/**  
**Famille de Noisy le Sec**

portant sur l'adoption des statuts et du règlement intérieur pour la mise en conformité avec l'évolution réglementaire en relation avec les statuts de la FFTA

Compte tenu des conditions de circulation difficiles nous attendons tous les votants ayant manifesté leur intention de présence.

L'assemblée ne s'y oppose pas.

Du fait de l'ajout de la modification des statuts, il est proposé que le règlement intérieur également modifié soit adopté en même temps que ceux-ci.

L'assemblée ne s'y oppose pas.

### Ouverture de l'AG 20h15

Nous procédons à l'appel:

25 associations présentes, dont une sans pouvoir votatif ( Club sportif multisection d'Epinais 0893238), représentant 87 voix.

Les deux associations absentes Le Bourget 0893217 et CSL Drancy 0893224 ne possédant pas de pouvoir votatif (extraction fédérale du 31/08/2021).

Jean Chéssé, président de l'Archerie nocéenne club, explique les raisons pour lesquelles il adoptera les statuts et règlement intérieur.

Thierry Boyer, président de la Compagnie d'arc de Montfermeil, expose les raisons pour lesquelles il ne les adoptera pas.

Les deux conditions de majorité nécessaires à la délibération étant atteintes (50 % des associations présentes représentant 50 % des voix), nous pouvons procéder aux votes.

La commission administrative procède à l'appel et à l'enregistrement des votes  
ceux-ci font apparaître les résultats suivants

Pour : 18 associations, représentant 59 voix

Contre : 7 associations représentant 28 voix

Cie d'arc de Villemomble, Cie d'arc de Romainville, Les archers du vert galant, Compagnie d'arc l'Union,  
1<sup>ère</sup> Cie d'arc USM Gagny, 1<sup>ère</sup> Cie d'arc de Montfermeil, Compagnie d'arc Coubron Vaujours

Abstention : 1 association représentant 0 voix

Club sportif multisection d'Epinay

Les statuts et le règlement intérieur sont adoptés

Fin de séance à 21h

Pantin le 30 juin 2022

Jany-Laure Kalfleiche

Secrétaire Générale

Gilbert Havel

Président



**Président**  
Comité départemental de tir à l'arc  
de Seine-Saint-Denis  
Co / C D O S 93  
32 Rue Delizy Hall 2  
93694 Pantin Cedex